

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS
SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 17

Présents 17

Procuration 0

Votants 17

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 20h30,
 Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,
 S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
 sous la présidence de Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE,
 Maire.

Date de la convocation : 22/03/2024
 Date d'affichage de la convocation : 26/03/2024
 Date d'affichage de la délibération : 10 AVR. 2024

Étaient présents : M.M FOUCHOU-LAPEYRADE, RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, CAMUS, FAURÉ, CORTES, DICIANNI, MOËNNARD, JORDAN, MIERE, ARRUÉ, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

Monsieur Didier CORTES a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-27 Vote du budget primitif 2024

Exposé

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal les propositions pour le Budget Primitif 2024 (ci-avant présenté par Monsieur Didier CORTES, Conseiller Municipal en charge des Finances de la Commune).

Ci-dessous une vue d'ensemble :

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 367 022,14 €	1 919 155,00 €
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		447 867,14 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 367 022,14 €	2 367 022,14 €

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
		CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	626 500,00 €
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	819 588,40 €	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 049 667,76 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 446 088,40 €	1 446 088,40 €
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	3 813 110,54 €	3 813 110,54 €

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

D'adopter les propositions pour le Budget Primitif 2024,

La délibération est adoptée à :

17

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES

Le Maire,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE